



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CCAS

du 3 février 2026 à 18h15

PRÉSENTS : MM. Yann JACCAZ, Alain QUINET, Mmes Stéphanie PERNOD, Sophie JUELLE, Josiane BOUCHAGE, et Marthe MUSSET

Date de convocation du Conseil d'Administration : le 27 janvier 2026

ABSENTS EXCUSÉS : Odette JOGUET (*décédée le 2 février 2026*)

ASSISTE : Julie MARAUX, DGS de la commune

EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 3 février 2026

Suite à une erreur matérielle, la délibération n°2 relative à l'affectation des résultats 2025 a été omise dans la convocation. Avec l'accord unanime des membres présents, cette délibération est ajoutée.

1. APPROBATION CFU 2025 :

Monsieur le Président présente le compte financier unique (CFU) de l'année 2025 :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	6 651,70 €	0,00 €
Dépenses	11 087,50 €	0,00 €
Résultats de l'exercice	- 4 435,80 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté	8 353,84 €	0,00 €
Résultat de clôture 2023	3 918,04 €	0,00 €
Résultat consolidé	3 918,04 €	

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Approuvé par 5 voix.

2. AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Monsieur le Président propose l'affectation des résultats comme suit :

- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recette) pour un montant de 3 918,04 €.

Approuvé à l'unanimité (6 voix).

3. BUDGET PRIMITIF 2026 :

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel, à l'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 20 500,00 € en section de fonctionnement et de 0,00 € en section d'investissement.

Il précise que le budget a été travaillé sur la même structure que l'année passée avec un réajustement des crédits à la hausse comme à la baisse en tenant compte des dépenses réelles 2025 et des orientations pour 2026.

Approuvé à l'unanimité (6 voix).

4. QUESTIONS DIVERSES :

Hommage à Odette JOGUET :

Les membres du CCAS saluent la mémoire d'Odette qui nous a quittés le 2 février. Son engagement aura été exemplaire au service des anciens de la commune tant au travers de son association que de son investissement au sein du CCAS.

La sépulture se déroulera le mercredi 11 février à 14h30 à l'Eglise de Praz sur Arly.

Colis des anciens :

Les membres du CCAS confirment les bons retours sur les colis qui ont donné satisfaction à leurs bénéficiaires. Les anciens hospitalisés ont également reçu un colis.

Sortie des anciens à l'automne :

Les nouveaux élus devront se saisir rapidement de l'organisation de cette sortie habituellement organisée en septembre-octobre.

Le prestataire qui avait accompagné l'organisation de la sortie de l'automne 2024 avait donné entière satisfaction. La SAT, rachetée par BORINI, pourrait également être consultée.

PASS'Région Seniors :

Mme Sophie JUELLE informe que les seniors de 65 ans et + peuvent bénéficier du *PASS'Région Seniors* qui offre un crédit de 15€ et des avantages dans les domaines suivants :

- Culture et tourisme
- Producteurs, artisans, et commerçants
- Restauration
- Santé, bien-être et sport
- Mobilité

La commune se chargera de relayer cette information sur ses réseaux.

Fin de séance à 18h50.

Le Président,

Yann JACCAZ

